

Analyse des finances Année 2011

Recettes :

Elles ont retrouvé le niveau des années 2008-2009 après une année 2010 faible.

- **Quêtes** : sont pratiquement stables.
- **Casuel** : a fortement augmenté : 7880 €. Grâce surtout aux mariages et aux funérailles.
- **Divers** : il n'y a eu que le loto comme manifestation. Les revenus financiers procurés par nos provisions pour gros travaux représentent 6% du total.

Dépenses :

Elles sont sensiblement constantes, les travaux d'entretien de Jean XXIII et de l'église devront être entrepris en 2012.

Résultat :

Bien meilleur qu'en 2010 il nous a permis d'alimenter notre fonds de réserve, ce qui nous fait envisager sereinement l'avenir en particulier les adaptations nécessaires dues à l'évolution de notre paroisse.

Conclusion :

Nos finances sont saines grâce aux efforts de tous cependant les personnes qui réalisent les petites réparations, le maintien des espaces verts et le nettoyage des locaux sont de moins en moins nombreuses au fil des ans. Si la relève n'est pas assurée les frais augmenteront sensiblement.

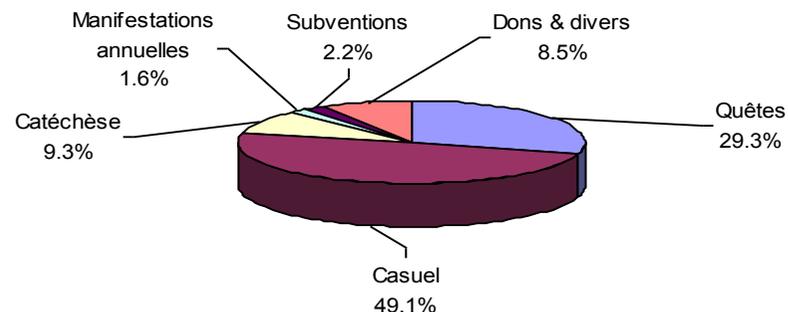
N.B. : Denier de l'Eglise :

En 2011, 294 familles ont versé (335 en 2010 !) 63 861 € (66 117 € en 2010) soit un don moyen de 217 € (268 € pour le diocèse).

Chiffres nettement en baisse, il faut sans cesse compenser les décès et les départs par une démarche auprès des nouveaux arrivants dans les immeubles neufs qui fleurissent à Meyzieu. La communauté paroissiale doit se remobiliser pour que les sommes recueillies donnent aux prêtres et aux permanents salariés du diocèse les moyens de vivre et d'agir

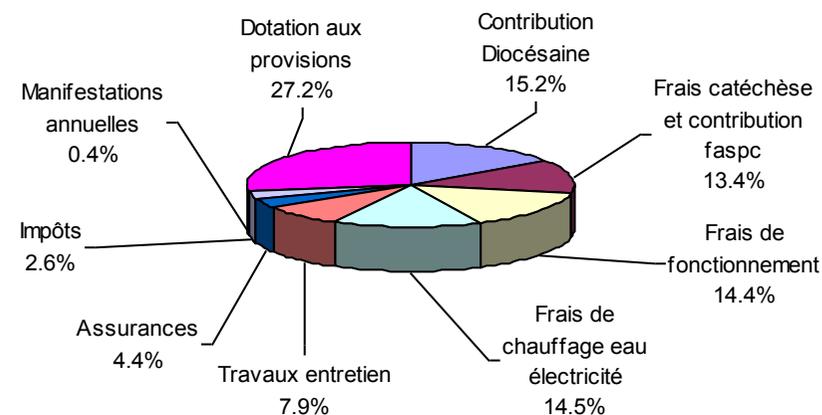
Les membres du Conseil Paroissial des Affaires Economiques se tiennent à votre disposition tout au long de l'année pour répondre à toutes vos questions concernant les finances de notre paroisse.

RECETTES 2011



Dons et divers : dons + participations aux frais des salles + revenus financiers
Subventions : participation du Diocèse au logement des prêtres

DEPENSES 2011



Faspcc : participation de la paroisse au financement des animateurs salariés en pastorale catéchétique

Contribution diocésaine : contribution de la paroisse à la vie du diocèse qui dépend de nos revenus. Se différencie du denier de l'Eglise récolté différemment qui sert à financer les salaires des prêtres et permanents laïcs employés par le diocèse